



**COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 MAI 2023**

**Nombre de membres :**

En exercice : 15  
Présents : 8  
Pouvoirs : 4  
Absents excusés : 5  
Absents : 2  
Votants : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS LE VINGT-CINQ MAI à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 16 MAI 2023, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. François BARBIER, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BOUVARD, M. Bertrand DOLIGEZ, Mme Marielle MERMOUD, Mme Elisabeth MOLLARD, Mme Peggy LE BRUCHEC.

**ABSENTS EXCUSES** : M. Michel BELIN (donne pouvoir à François BARBIER), M. Jean-Christophe DOMINGUEZ (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), M. Florian GIBIER (donne pouvoir à Jean-Luc MATTEL), Mme Noëlle GRAVAUD (donne pouvoir à Gaëlle BLANCHARD), Marie-Noëlle LAVERTON.

**ABSENTS** : Etienne JACQUET, Antoine BOISSET

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU SKI CLUB POUR UNE PARTICIPATION A L'ACHAT DE MATERIEL DE SECURITE POUR L'ENTRAINEMENT ET LA COMPETITION**

**DEL2023-60**

**Rapporteur : François BARBIER**

Le ski club doit renouveler un certain nombre de matériel pour poursuivre ces activités et assurer la sécurité du stade de ski alpin François BONLIEU.  
Il sollicite la commune, pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 10.000,00 euros pour l'achat de différents matériels de sécurité type filets de protection.

**Gaëlle BLANCHARD ne prend pas part au débat ni au vote.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE:**

<b>Pour : 10</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstention :</b>
------------------	-----------------	---------------------

- **DE VALIDER** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 10.000,00 euros au Ski Club des Contamines
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

En Mairie, le 25 mai 2023  
Le Maire,  
François BARBIER



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
Affichée le  
Acte certifié exécutoire le  
Télétransmis en sous-préfecture le  
Publié le

Envoyé en préfecture le 01/06/2023

Reçu en préfecture le 01/06/2023

Publié le

ID : 074-217400852-20230525-DEL202360-DE

